

Allocution de Madame Christiane Pelchat,
Présidente du Conseil du statut de la femme du Québec

CAP SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

À l'occasion du colloque « Les femmes et l'argent »

Université féministe d'été

Université Laval, Québec
Le 6 juin 2008



Conseil du statut
de la femme

Conseil du statut
de la femme

Québec 

1. LES FEMMES ET L'ARGENT



Conseil du statut
de la femme

Québec



2. LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

UN IMPORTANT AGENT DE CHANGEMENT

- **Création** 1973
- **Rôle**
 - Donner des avis au gouvernement en lui faisant des recommandations
 - Informer la population sur les questions qui touchent les femmes
- **Intérêts**
 - Condition des femmes
 - Égalité entre les femmes et les hommes
 - Rapports de sexes égalitaires

- **Réalisations récentes**

- 1. Liberté religieuse**

L'avis Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse

Le gouvernement a donné suite à notre principale recommandation de modifier la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (PL 63 en cours d'adoption) pour affirmer haut et fort que l'égalité entre les sexes.

- 2. Politique familiale**

L'étude Maintenir le cap sur l'égalité de fait : réflexion sur certains enjeux en matière de politique familiale

Oui à la consolidation du réseau des services de garde à tarif réduit et non à l'allocation de 100 \$.

3. L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PASSE PAR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Les femmes doivent avoir accès aux mêmes emplois et aux mêmes conditions que les hommes pour pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille, en plus de pouvoir s'épanouir professionnellement.



4. DES CONDITIONS À L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

- 4.1 Reconnaissance des femmes comme personnes à part entière
- 4.2 L'instruction et de meilleurs emplois
- 4.3 Application de mesures adéquates de conciliation travail-famille

4.1 RECONNAISSANCE DES FEMMES COMME PERSONNES À PART ENTIÈRE

DES STÉRÉOTYPES TENACES

Les stéréotypes sont toujours présents dans tous les secteurs de notre société.

- La publicité est l'un des plus grands vecteurs des stéréotypes sexistes qui contribuent à maintenir la division traditionnelle des rôles.
- La publicité marque l'inconscient aussi bien que le conscient, forge autant les préjugés que les croyances.
- La publicité participe de la construction des genres féminin et masculin.

Les stéréotypes sont trop souvent responsables des choix de carrières des filles.

4.2 ACCÈS À L'INSTRUCTION ET À DE MEILLEURS EMPLOIS

QUI S'INSTRUIT S'ENRICHIT

- 50 % des diplômés universitaires sont des femmes.
- En 2005, les femmes détenant un baccalauréat gagnaient 88 % du salaire des hommes.
- Le nombre de femmes sans diplôme secondaire est passé de 37 % en 1976 à 8 % en 2005.

Il est clair que la scolarité équivaut à l'enrichissement.

4.2 L'INSTRUCTION ET DE MEILLEURS EMPLOIS

MISER SUR LE CAPITAL FÉMININ

- Les femmes ne gagnent que 72 % du salaire des hommes, à cause...
 - De la maternité ;
 - Des préjugés envers la conciliation travail-famille ;
 - Des métiers traditionnellement féminins.
- Dans toute catégorie d'âge, les plus pauvres des plus pauvres sont des femmes.

Il faut continuer d'investir en éducation et dans la diversification professionnelle.

4.3 MESURES ADÉQUATES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

POUR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- Des mesures adéquates de conciliation travail-famille contribuent efficacement à l'autonomie économique des femmes.
- 80,3 % des femmes entre 25 et 54 ans sont sur le marché du travail
- 77 % des femmes qui ont des enfants de moins de 6 ans sont sur le marché du travail. C'est en grande partie grâce au système de garde existant.

Il faut soutenir les femmes sur le marché du travail.

4.3 MESURES ADÉQUATES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

LE GOUVERNEMENT

Entre 2003 et 2006, les mesures financières reliées à la politique familiale ont augmenté de 29 %...

- Services de garde à prix raisonnable
- Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants
- Congé parental permettant aux travailleuses autonomes de bénéficier d'un congé de maternité

4.3 MESURES ADÉQUATES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

LES ENTREPRISES

Les entreprises qui ont mis en place des mesures de conciliation travail-famille affirment que...

- 86 % de ces mesures étaient très efficaces ou plutôt efficaces pour augmenter leur productivité.
- 89 % de ces mesures étaient très efficaces ou plutôt efficaces pour réduire l'absentéisme.
- 97 % de ces mesures étaient très efficaces pour améliorer le moral des employés.

MERCI !

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 